Fiche d'inscription Saison 2015 / 2016

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

né(e) le : _____ Sexe : ☐ F ☐ H

PHOTO
(Nouvel Adhérent)

Tel. Domicile : _____

Tel. Portable : _____

Profession : _____
(du licencié ou des parents)

e-mail : _____

!! ATTENTION : e-mail valide obligatoire !!
Les licences étant dématérialisées, vous ne recevrez pas votre licence sans celui-ci

Personne à prévenir en cas d'accident

Nom : _____

Prénom : _____

Téléphone : _____

Lien avec l'archer : _____

Licence : ☐ FFTA ☐ FFH

Je soussigné M., Mme _____ futur licencié nommé(e) ci-dessus,
ou père, mère, responsable légal de l'enfant *(rayer la mention inutile)*

déclare :

- ☐ avoir noté qu'en l'absence du certificat médical, le futur licencié se verra refuser l'accès au pas de tir
- avoir pris connaissance des jours et des heures d'entraînements,
  et pour les archers fréquentant les cours, le devoir d'avertir les enseignants de toute absence
- accepter et s'engager au respect du règlement intérieur du club des archers de St Herblain
- accepter que tout manquement au respect de la discipline et de la sécurité peut faire l'objet d'un renvoi. La cotisation restant acquise à l'association
- avoir reçu la feuille d'information de la FFTA sur l'assurance fournie avec ma licence
- avoir reçu le planning annuel du club, avoir noté la date de l'assemblée générale **(04/02/2016)**,
  et s'engager à y être présent pour y faire valoir son droit de vote
- décharger le club des Archers de Saint Herblain et ses membres de toute responsabilité avant et après les heures de cours
- ☐ accepter que l'image du futur licencié nommé(e) ci-dessus puisse être utilisée pour la promotion du tir à l'arc et/ou du club

Fait à St Herblain, le: _____

Signature précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé"

Montant des Cotisations pour la saison

☐	Catégories Poussin / Benjamin Né après le 01.01.2006 (et moins de 12 ans en 2016)	85 €
☐	Catégories Minime / Cadet / Junior / Sénior / Vétéran / Super Vétéran Né avant le 31.12.2003	100 €
☐	Archers Extérieurs (Titulaires d'une licence FFTA d'un autre club) Conditions d'attributions suivant règlement intérieur (droit de paillon)	65 €

Naissance

Après le 01.01.2006	(P) Poussin
Entre le 01.01.2004 et le 31.12.2005	(B) Benjamin
Entre le 01.01.2002 et le 31.12.2003	(M) Minime
Entre le 01.01.1999 et le 31.12.2001	(C) Cadet
Entre le 01.01.1996 et le 31.12.1998	(J) Junior
Entre le 01.01.1967 et le 31.12.1995	(S) Senior
Entre le 01.01.1957 et le 31.12.1966	(V) Vétéran
Avant le 01.01.1957	(SV) Super Vétéran

Mode d'emploi de la fiche d'inscription :

Remplir et signer la présente fiche d'inscription, puis pour connaître le montant de la cotisation, consulter dans le tableau ci-dessus, la catégorie dans laquelle le futur licencié se trouve.
Après avoir pris connaissance du tarif, établir un chèque à l'ordre des "Archers de Saint Herblain"
Fournir un certificat médical *(voir au dos)* et pour les nouveaux licenciés, une photo d'identité récente.
Renseigner et signer la décharge pour les enfants mineurs *(voir au dos)*
Attention : Tout dossier **non complet** sera refusé par le club

Les inscriptions auront lieu en salle de tir à l'arc au complexe sportif du Vigneau, Bd Salvador Allendé, 44800 St Herblain
les 09 septembre 2015 de 18h00 à 20h00 et 12 septembre 2015 de 14h00 à 17h00
Vous pouvez également nous contacter pour de plus amples renseignements *(voir coordonnées du club en bas de page)*

Le Label de la FFTA :

Par ce Label, la FFTA nous récompense sur trois axes qui sont :
La vie associative
Les activités sportives
Les équipements sportifs
(Label Argent depuis 2009)

Label Argent 2016-2017

Fiche d'inscription au Club des Archers de Saint Herblain

Les Archers de Saint Herblain, Boulevard Salvador Allende, 44800 St Herblain
http://www.archersdesaintherblain.fr contact@archersdesaintherblain.fr 06 62 42 58 98

Fiche d'inscription Saison 2015 / 2016

Informations concernant le Certificat Médical

Fournir **2 certificats médicaux** de non contre indication à la pratique du tir à l'arc **Y COMPRIS EN COMPETITION**

- Un exemplaire que vous donnerez au club
- Un exemplaire que vous garderez avec vous (à mettre dans votre PasseSport de l'Archer si vous êtes compétiteur)

Les formats des certificats médicaux acceptés sont :

- Papier à en-tête du médecin, certificat Médical Type de la fiche d'inscription ci-dessous, ou photocopie de l'un de ces deux formats
- Vous pouvez également faire remplir le PasseSport de l'archer à la page correspondante par votre médecin

Les certificats médicaux doivent être datés de **moins de trois mois** avant la reprise des cours officiels (**soit datés du 21/06/2015 au plus tard**)

La pratique du tir à l'arc nécessite un état de santé physique incompatible avec certaines affections dont il appartiendra au médecin examinateur d'en juger la valeur

Certificat Médical type

(A faire remplir par votre médecin)

Je soussigné(e), Dr _____

certifie avoir pris connaissance des éléments médicaux nécessaires à la pratique du tir à l'arc **EN COMPETITION** et considère que :

M. ou Mme _____ ne présente aucune contre indication à la pratique du tir à l'arc **EN COMPETITION.**

Signature et cachet du Médecin:

Fait à : _____

le : _____

Décharge pour les Mineurs

Je soussigné M., Mme ……., père, mère, ou responsable légal de l'enfant …….

déclare :

* avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association ainsi que des jours et heures d'entraînement de l'enfant

Horaire(s) coché(s) uniquement :

le mercredi de ☐ 14h30 à 15h30 ☐ 15h30 à 16h45
☐ 16h45 à 18h30 ☐ 18h30 à 20h30

☐ le vendredi de 18h30 à 20h30

* décharge le club des Archers de Saint Herblain et ses membres de toutes responsabilités avant et après les heures des cours

L'accompagnant de l'enfant doit s'assurer de la présence de l'encadrant avant l'entraînement.

Renseignements concernant l'enfant

L'enfant présente-t-il des problèmes médicaux notable (*allergies, asthme, etc.)* ☐ Oui ☐ Non

Si oui, précisez : ……

……

……

L'enfant est-il autorisé à rentrer seul à son domicile ☐ Oui ☐ Non

Si Non : les parents ou accompagnants doivent impérativement venir chercher les enfants dans la salle d'entraînement.
Tout changement devra être signalé à l'initiateur par courrier.

Fait à Saint Herblain, le / /

Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

Le plaisir de venir tirer quelques volées de flèches aussi passe par le dynamisme de notre club.
Les Archers de Saint Herblain rappellent qu'ils ne peuvent exister sans bénévoles. Or s'acquitter de sa cotisation annuelle, c'est aussi procéder à son engagement associatif. Alors participons chacun à notre mesure, au bon fonctionnement du club et nous en serons tous gagnants!

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au Comité Directeur de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Vous veuillez nous contacter si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant (coordonnées du club en bas de page)

Cadre réservé au club

Cours suivis _____
Nom initiateurs _____

Attestation CE ☐ Oui ☐ Non

Nouveau licencié ☐
Renouvellement licence ☐
Changement de club ☐

Arme : ☐ Classique ☐ Long-Bow ☐ Poulies ☐ Chasse ☐ Bare-Bow ☐ Poulies nu

N° de licence : _____

Documents à remettre lors de l'inscription

☐ Fiche d'information sur l'assurance FFTA
☐ Le règlement intérieur du club

Date du certificat médical _____

Payement en ☐ 1 fois ☐ 2 fois ☐ 3 fois

Payement par ☐ Chèque ☐ Espèce

Nom de l'émetteur du Chèque si différent de l'archer :

Cadre réservé au club

Les Archers de Saint Herblain, Boulevard Salvador Allende, 44800 St Herblain
http://www.archersdesaintherblain.fr contact@archersdesaintherblain.fr 06 62 42 58 98